



# Groupe de partage des enjeux

Schéma Départemental des Services aux Familles de la Nièvre



# Faire connaissance



## Institutions / Associations :

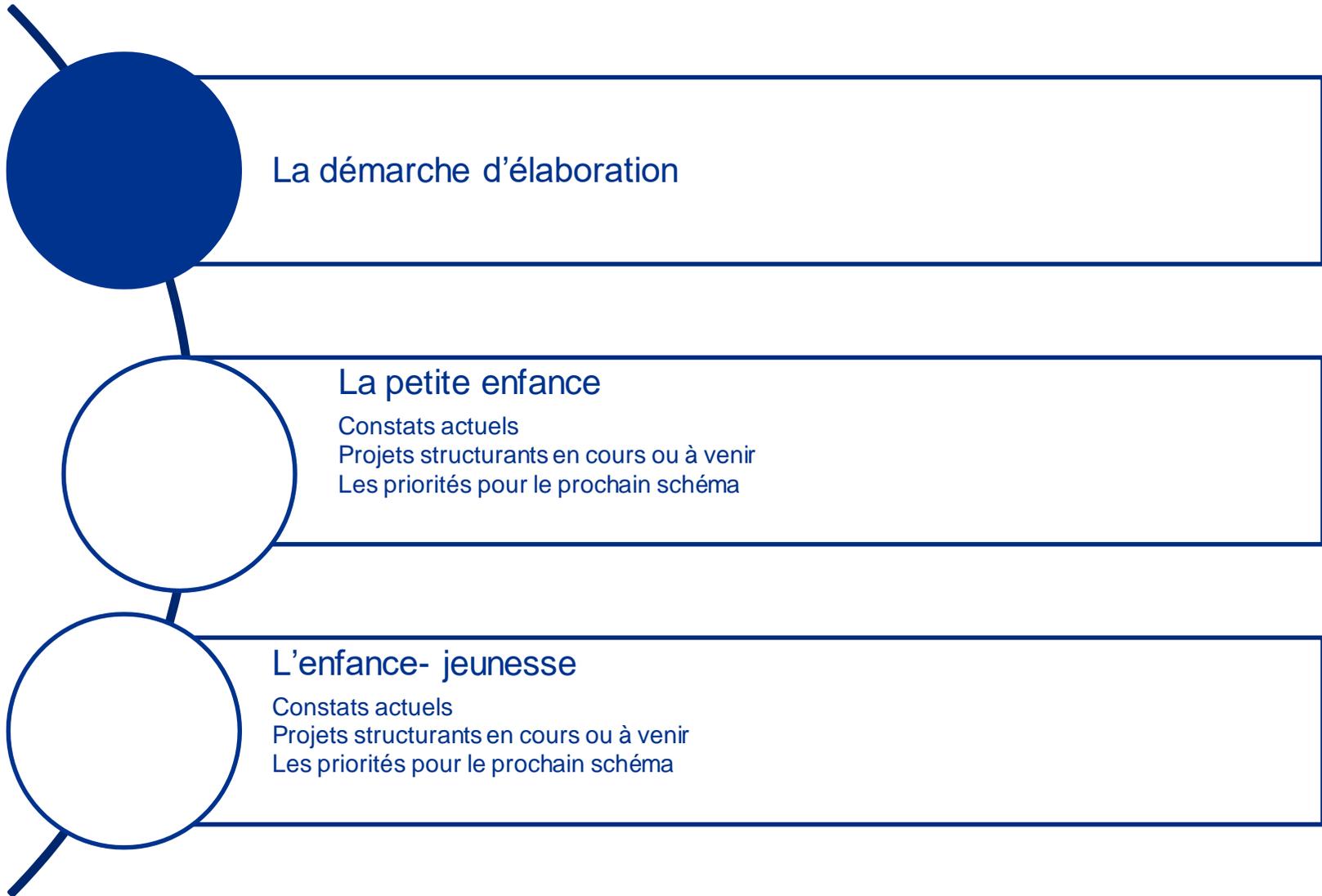
- **CAF** : Gaëtane ESCARPE, Martin BOUTET, Sabrina RENIER
- **Conseil Départemental** : Nadine HENRIOT
- **Education Nationale** : Caroline LASSUS
- **Atome** : Rifka ZOUAOUI
- **Association familiale de prévention et de lutte contre l'illettrisme** : Christelle RAULIN
- **UDAF** : Marie-Claude LAROCLETTE



## Communes / Collectivités / Structures

- Centre Social Bords de Loire : Aurore DARROUX
- Centre Social La Barrat : Bruno NISGAND
- Centre Social Fourchambourg : Danielle et Charlène
- Centre Social VertPré : Margault MICHEL, Rachid MASSI
- Centre Social du Banlay : Gwenhaelle DESSIAUME
- Centre Social Vauzelle : Mélanie COUSSON
- PRE de Nevers : Martine PORNET
- FJT Clair-Joie : Vanessa PIERRE
- RHJ les Loges : représentée par Vanessa PIERRE

# Ordre du jour

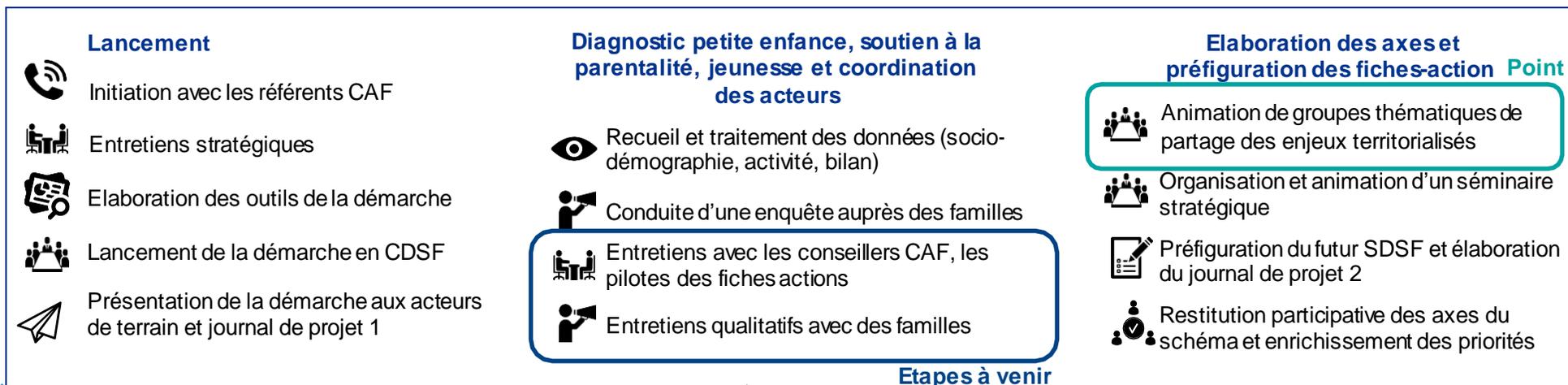


# La démarche d'élaboration

## Vue synoptique

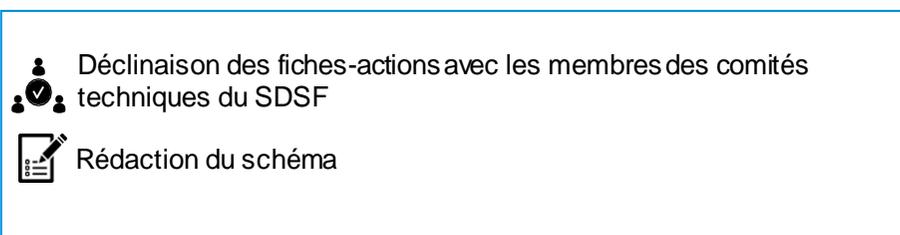
### Phase 1 Bilan, diagnostic et élaboration des axes du futur SDSF

Novembre 2021 – Mars 2022



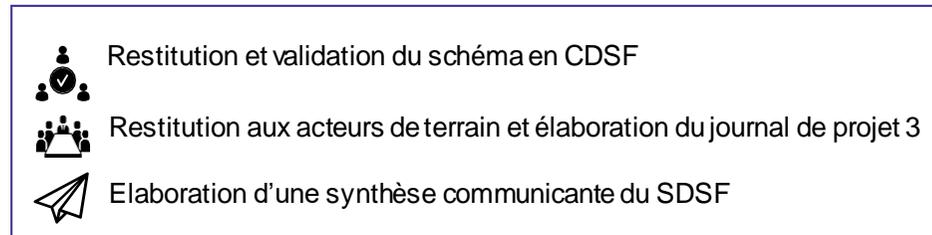
### Phase 2 Rédaction du SDSF 2022-2026 et formalisation du plan d'action

Avril – Mai 2022



### Phase 3 Présentation, validation et signature du SDSF 2022-2026

Mai 2022



# La démarche d'élaboration

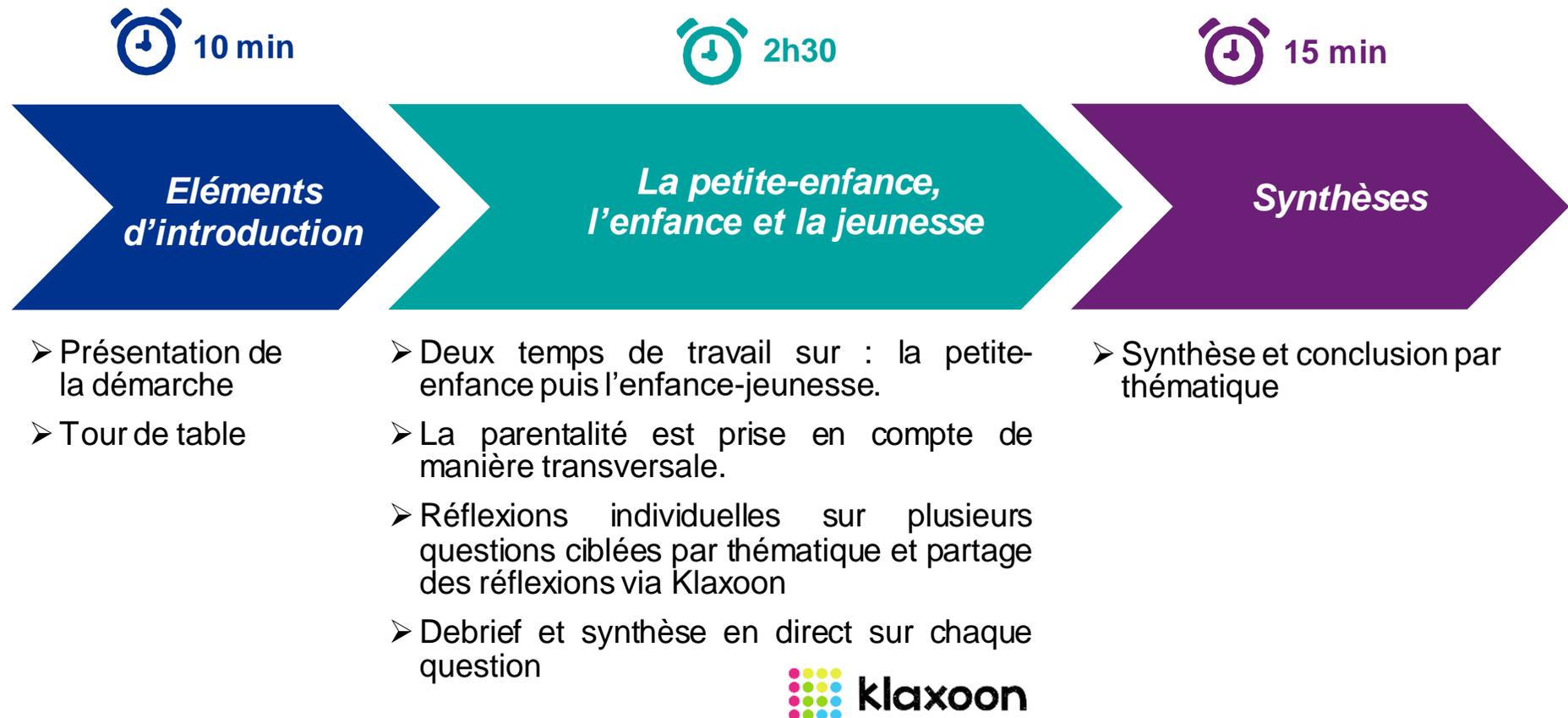
## Les groupes de partage des enjeux



### Sept groupes de partages des enjeux par territoires :

- 03/02 matin : les CC " Morvan Sommets et Grands Lacs " et "Bazois Loire Morvan"
- 03/02 après-midi : les CC "Amognes Cœur du Nivernais" et " Tannay-Brinon-Corbigny "
- 07/02 matin : les CC "Loire et Allier" et " du Nivernais Bourbonnais "
- 08/02 matin : le "Sud Nivernais"
- 08/02 après-midi : l'Agglomération de Nevers
- 10/02 après-midi : la CC " Haut Nivernais-Val d'Yonne "
- 11/02 matin : les CC "Cœur de Loire" et "Les Bertranges"

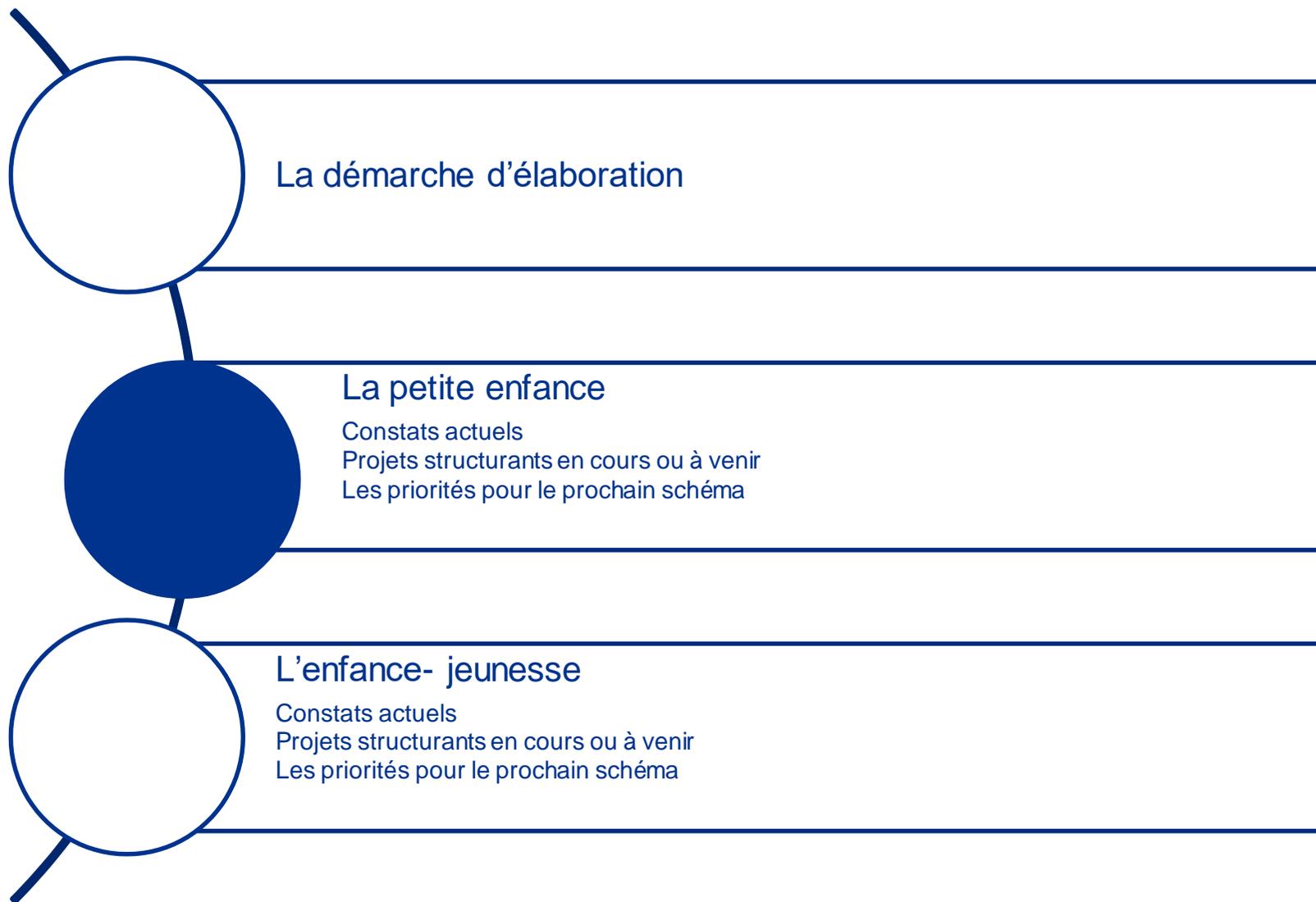
# Le déroulé de la séance



## Les objectifs des ateliers

- Identifier les réussites et limites du précédent schéma
- Enrichir le diagnostic du territoire sur les thématiques du futur SDSF
- Identifier de premières priorités

# Ordre du jour



# La petite-enfance

## Partage des constats sur la petite-enfance



# La petite-enfance

**Un manque de places d'accueil du jeune enfant, notamment lié à un manque de professionnels sur le territoire**

- **Un manque de places d'accueil souligné par les professionnels**, et qui se traduit parfois par un décalage de la reprise d'activité des parents ou des difficultés à fréquenter des offres qui leur seraient utiles (exemple : les formations « apprentissage langue française »)
- **Une diminution importante du nombre d'assistants maternels**, et des **difficultés de recrutement des professionnels**, à la fois des assistants maternels et des professionnels en structure collective, et notamment des professionnels diplômés.
  - Un **manque de formations diplômantes** sur le volet petite enfance dans le département, les jeunes étant peu mobiles (difficultés à engager des frais pour se rendre sur les lieux de formation).
  - *Perspectives : favoriser la formation sur place des professionnels*
  - *Perspective : créer du partenariat entre les dispositifs de formation continu pour proposer des formations permettant de mélanger les différentes fonctions publiques et le secteur privé*
- **Des parents qui souhaiteraient que l'accueil en horaire atypique** se fasse chez eux, ce qui soulève des enjeux financiers et **une méconnaissance du service de la CAF proposée sur le volet de la garde à domicile** (voir encadré ci-contre)

## Les projets structurants

- **Un financement de la CAF permettant la garde en horaires atypiques à domicile en financement PSU**, à l'échelle de l'agglomération de Nevers et de la Communauté de Communes Les Bertranges
- Un poste dédié à l'appui des équipes de la petite enfance en matière d'accueil des enfants en situation de handicap au sein de la ville de Nevers

**Un manque de connaissances de l'offre**, alors même que le RPE de Nevers paraît bien identifié par les familles

Un besoin de **développement des classes passerelles** identifié par les professionnels, notamment au sein des écoles des 4 QPV du territoire

**Des enjeux prégnants d'accès aux soins, malgré le constat d'une augmentation des problématiques de santé chez les enfants**

- **Un département en situation de désertification médicale** : un centre de santé qui a ouvert récemment mais des médecins généralistes proches de la retraite ; des difficultés à accéder à des soins en urgence (ex. dentiste), un manque de généralistes et de spécialistes à l'échelle du département (ex. orthophonistes, dentistes, gynécologues)
- Des difficultés d'accès aux soins renforcées par des **enjeux de mobilité**, notamment pour les familles les plus isolées
- **Une situation qui se traduit par** des listes d'attente très longues au niveau du CAMSP et des familles qui restent sans solution en matière de soins, ou qui renoncent aux soins
- **Une augmentation des enfants en situation de handicap et une amplification des problèmes de langage**

# La parentalité pour les parents de jeunes enfants (1/2)

## Des situations de vulnérabilité importantes sur le territoire, et renforcées par la crise sanitaire

- Une population à faible voire très faibles revenus et un nombre croissant de demandes d'accompagnement ou d'aides auprès des assistants sociaux et des associations caritatives
- Une crise sanitaire qui a contribué à fragiliser une partie des familles sur plusieurs volets :
  - **Le volet financier**, avec des pertes de revenus et une précarisation d'une partie de la population
  - **Le volet psychologique**, avec des parents et des enfants qui témoignent de besoins importants en matière d'accompagnement et de lien social, malgré les temps forts existants sur le territoire (voir ci-contre), avec notamment des besoins de temps dédiés parents-enfants
  - **Le volet social**, avec des enjeux potentiels à anticiper pour le public des jeunes enfants qui se construit avec les gestes barrières (port du masque permanent des adultes, etc.)
- Des enjeux renforcés pour les populations migrantes qui se heurtent à la barrière de la langue

## Un besoin d'aller-vers prégnant

- Un éloignement « forcé » des professionnels vis-à-vis du public pendant la crise sanitaire qui renforce aujourd'hui la nécessité de proposer des actions **d'aller-vers : un vrai travail est nécessaire pour « retisser » des liens, remobiliser les habitants**
- Des difficultés de mobilité qui renforcent l'isolement d'une partie de la population et freine la fréquentation de l'offre existante

## Un enjeu d'inclusion numérique et un phénomène de sur-exposition aux écrans qui touche toutes les tranches d'âge

- Un **manque de maîtrise de l'outil numérique** par les parents en matière d'accès aux droits et de démarches administratives, malgré les offres d'accompagnement proposées par les centres sociaux, les Maisons France service et les conseillers numériques.
- Un **manque d'équipements** (internet ou outils numériques), malgré les initiatives déployées par les acteurs du territoire pour faciliter l'accès à un équipement (exemple : la CAF finance l'achat de certains outils tels qu'une imprimante, une tablette ou un ordinateur)
- Un **véritable enjeu de sensibilisation et de travail éducatif autour de l'utilisation des écrans**, notamment du fait d'une sur-exposition des jeunes enfants aux écrans, renforcée avec la crise sanitaire, et de phénomènes d'addictions aux écrans qui touchent également les adultes

### Les projets structurants

- **Un projet de développement d'une Maison France Services à Nevers**

# La parentalité pour les parents de jeunes enfants (2/2)

## Des besoins d'accompagnement à la parentalité renforcés

- **Des parents « démunis » sur le volet parentalité**, confrontés à des difficultés multiples : difficulté à poser un cadre, à mettre des limites, impression de perte de référentiel et de repères éducatifs.

## Une offre d'accompagnement à la parentalité développée, mais qui souffre d'un manque de visibilité :

- **Trois LAEP présents sur la commune de Nevers**, notamment en réponse à un besoin identifié par les RAM-RPE, qui jouaient un rôle important d'accompagnement à la parentalité.
- Un manque de visibilité de cette offre de LAEP, tant auprès des professionnels que des familles, et un **enjeu de communication autour de ces lieux et des actions qu'ils portent, qui peut freiner la fréquentation des familles** (ex. « peur » des familles de fréquenter ces lieux ; phénomènes d'auto-censure)
- *Perspective : envisager la création d'un réseau LAEP à l'échelle du département, qui pourrait notamment travailler à la communication auprès des familles*

## Un enjeu autour de la dynamique partenariale et de la lisibilité de l'offre souligné par les partenaires

- Un **manque de cohérence globale de l'offre**, tant sur le volet petite enfance que parentalité, et un enjeu de visibilité globale des actions proposées
- *Perspective : favoriser les temps de formations communs*

# La petite-enfance

## Les priorités pour le prochain schéma

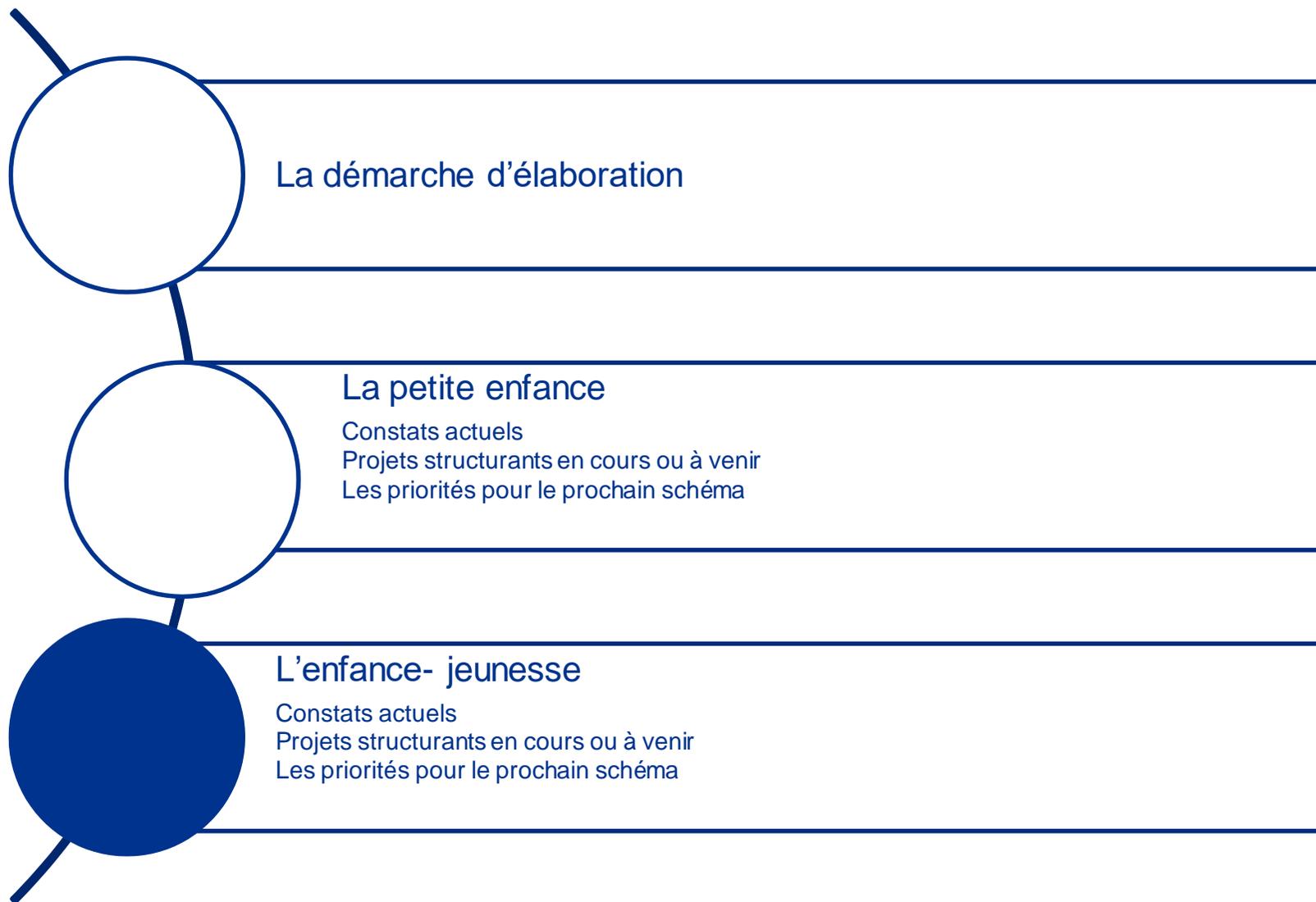
Accueil du jeune enfant  
ET accompagnement  
des parents



**Quelles propositions vous semblent prioritaires pour les années à venir ?**

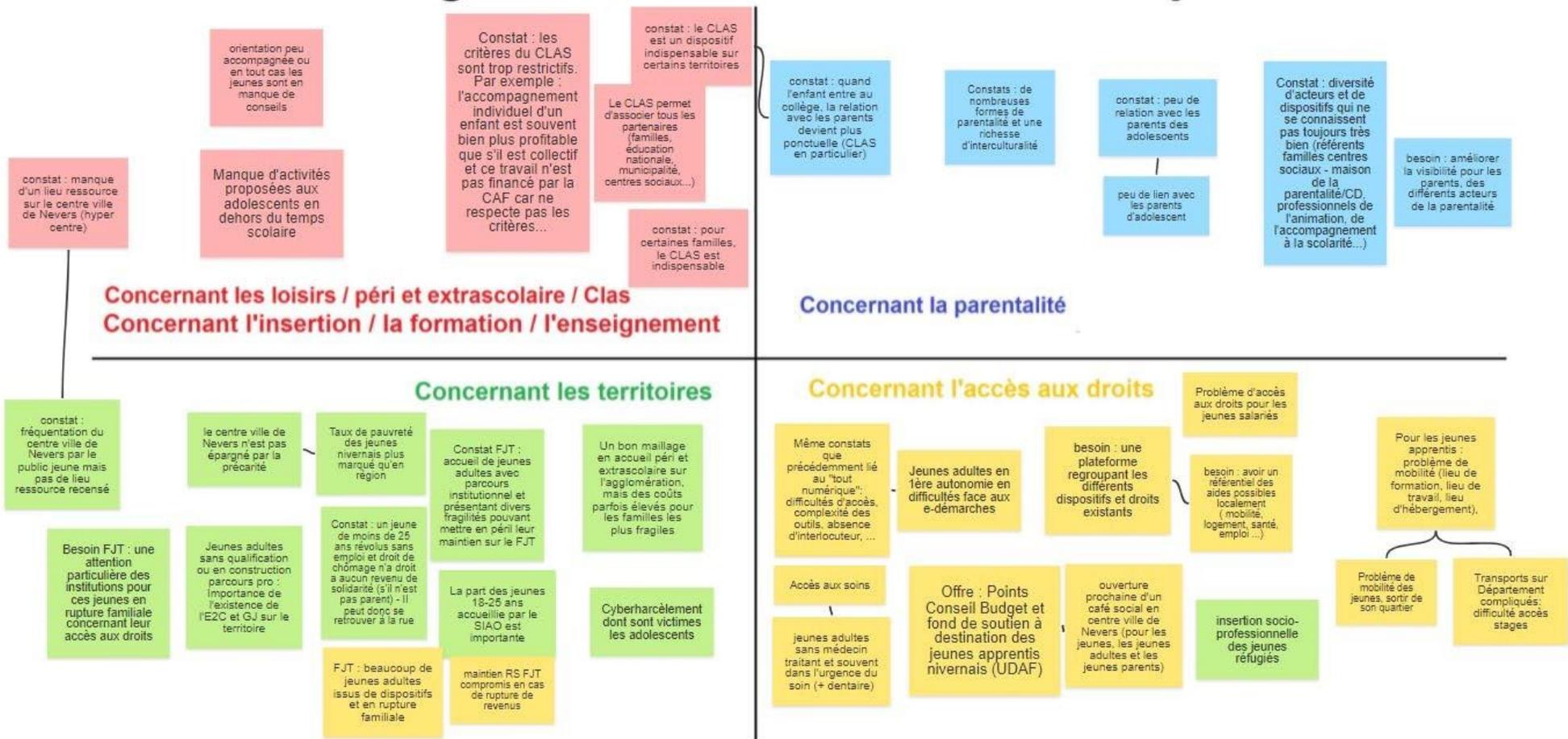
- 1. Associer les familles**
- 2. Développer l'information à destination des habitants sur l'offre proposée**
- 3. Répondre à des besoins moins bien couverts**
- 4. Accompagner la professionnalisation des acteurs**
- 5. Développer les synergies entre les partenaires**
- 6. Diversifier l'offre proposée**
- 7. Mettre en place une véritable logique de parcours pour les familles**  
(« continuum d'intervention »)
- 8. Identifier des priorités différenciées par territoire**
- 9. Développer l'offre en volume**
- 10. Consolider le modèle économique de l'offre proposée**
- 11. Améliorer la qualité de l'offre**
- 12. Améliorer le pilotage de l'offre**

# Ordre du jour



# L'enfance / jeunesse

## Partage des constats sur l'enfance et la jeunesse



# L'enfance / Jeunesse

## Une offre d'accompagnement à la scolarité développée et pertinente...

- **Un CLAS indispensable sur les territoires, avec des familles qui en soulignent l'efficacité et la nécessité, et sont rassurées par ce dispositif**
- **Une orientation vers le CLAS qui se fait notamment par le PRE**, qui observe beaucoup de situations dans lesquelles les parents sont dans l'incapacité d'accompagner leurs enfants
- Des critères qui paraissent cependant restrictifs, mais sur lesquels la CAF n'a pas de marge de manœuvre (cahier des charges national)

## ... mais des difficultés à maintenir le lien avec les parents d'adolescents

- Un passage au collège qui crée une **rupture dans la relation des professionnels avec les familles** (ex. dans le cadre du CLAS : les collégiens ne sont plus récupérés par les parents le soir)

## Un enjeu d'accessibilité financière et de cohérence du maillage territorial de l'offre périscolaire et extrascolaire

- Des **services périscolaires et extrascolaires de compétence communale**, ce qui rend **difficile la mise en cohérence de l'offre** (ex. pas de continuité pendant les vacances scolaires ; des communes qui répondent uniquement aux besoins de leurs habitants mais n'ont pas de visibilité sur les besoins des habitants des communes voisines)
- Un potentiel enjeu d'accessibilité financière

## Un manque d'offres à destination des adolescents

- Un manque d'activités proposées aux adolescents hors du temps scolaires
- Des partenaires qui soulignent cependant le **bon travail engagé avec les établissements de l'Education nationale** (et notamment les collèges) pour proposer des offres adaptées aux besoins des jeunes

# Les jeunes adultes

## Une population particulièrement vulnérable

- Des **profils de jeunes** qui ont évolué et des jeunes qui ne disposent pas de « projets stables »
- Des jeunes qui cumulent **des facteurs de vulnérabilité** (exemple : jeunes réfugiés, jeunes issus de l'ASE qui passent par l'Aide au Logement Temporaire (ALT via le SIAO), etc.), et des dispositifs qui se substituent souvent aux ressources familiales
- Une nécessité de porter une **attention particulière** aux jeunes accompagnés par le FJT, pour faciliter le traitement de dossiers (exemple : désigner des médecins référents pour les FJT)

## Des difficultés d'accès à l'autonomie des jeunes adultes qui reposent sur plusieurs facteurs :

- Un **véritable enjeu autour de la mobilité des jeunes** : il y a des dispositifs qui existent pour accompagner les jeunes sur ce volet, mais cela reste un frein pour l'accès aux soins (ex. accès à l'hôpital) et pour l'accès à l'insertion (ex. pour travailler en dehors des centres-villes / des jeunes doivent parfois refuser un poste).
- Des **difficultés d'accès aux droits qui sont aussi liées au numérique**, même pour les jeunes qui éprouvent eux aussi des difficultés face aux démarches administratives.
- Des besoins d'accompagnement renforcés pour les apprentis constatés par l'UDAF (mobilité, logement, santé, accès aux droits, autonomie financière)

## Les projets structurants

- Le FJT a mis en place un café numérique et solidaire permettant d'accompagner les jeunes vers l'autonomie
- **L'UDAF travaille auprès des centres d'apprentis et y assure des permanences** (Point Conseil Budget). L'UDAF a également mis en place un **fond de soutien financier** destiné à tous les apprentis nivernais
- Un **café social** est en cours de création au centre de Nevers

# L'enfance - jeunesse

## Les priorités pour le prochain schéma



Enfance ET  
accompagnement des  
parents d'adolescent



**Quelles propositions vous semblent prioritaires pour les années à venir ?**

- 1. Développer l'information à destination des habitants sur l'offre proposée**
- 2. Répondre à des besoins moins bien couverts**
- 3. Associer les familles**
- 4. Développer les synergies entre les partenaires**
- 5. Diversifier l'offre proposée**
- 6. Améliorer la qualité de l'offre**
- 7. Mettre en place une véritable logique de parcours pour les familles**  
(« continuum d'intervention »)
- 8. Harmoniser la tarification de l'offre proposée**
- 9. Accompagner la professionnalisation des acteurs**
- 10. Identifier des priorités différenciées par territoire**
- 11. Développer l'offre en volume**
- 12. Améliorer le pilotage de l'offre**
- 13. Consolider le modèle économique de l'offre proposée**

# L'enfance - jeunesse

## Les priorités pour le prochain schéma



Jeunesse ET  
accompagnement des  
parents de jeunes adultes



**Quelles propositions vous semblent prioritaires pour les années à venir ?**

- 1. Favoriser l'insertion / formation des jeunes**
- 2. Favoriser l'accès aux droits des jeunes**
- 3. Répondre à des besoins moins bien couverts**
- 4. Associer les jeunes**
- 5. Améliorer la qualité de l'offre**
6. Identifier des priorités différenciées par territoire
7. Diversifier l'offre proposée
8. Développer les synergies entre les partenaires
9. Développer l'offre en volume
- 10. Accompagner la professionnalisation des acteurs**
- 11. Améliorer le pilotage de l'offre**
- 12. Consolider le modèle économique de l'offre proposée**

### Relevé des échanges :

- La communication autour de l'offre proposée, notamment à destination des adolescents et des jeunes adultes, constitue également une priorité.

# Contacts

**Marion HAJDENBERG**  
Directrice de mission  
mhajdenberg@kpmg.fr  
06 09 97 15 72

**Thomas BOYER**  
Référént technique  
thomasboyer@kpmg.fr  
06 18 95 70 98

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG. [Imprimé en France] [A usage interne].

Crédit photos : Shutterstock, iStock, GettyImages, freepik, Unsplash